



SURY'Quoi

Janvier 2020 - Magazine municipal Sury-le-Comtal



ÉTAT-CIVIL P2 *LE MOT DU MAIRE* P3 TRAVAUX P4 *DICRIM* P6 SERVICES MUNICIPAUX P8 *POLICE MUNICIPALE* P10 CME P11 *LOIRE FOREZ* P12 VIE MUNICIPALE P14 *À SAVOIR* P16 EN IMAGES P17 *SURY VITRINE DES ARTS* P18 CLUB DE L'AVENIR P19 *FNACA* P19 DÉFENSEURS ET RIVERAINS DU BÉAL P20 *ASSEN* P20 DONNEURS DE SANG P21 *THÉAFFREUX* P21 CENTRE SOCIAL P22 *ANCIENS ÉLÈVES* P23 APEL ST-JOSEPH P23 *LUXARTEM* P24 UNRPA P24 *SURY SPORTING CLUB* P25 GAULE DE LA MARE P25 *MIOROS-GRÈCHES* P26 ENTRE COPINES P26 *MIEUX VIVRE LA DÉVALLA* P27 SURYTHON P27 *SURY TOUS ENSEMBLE* P28 AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS P28 *SPICE CHEERS* P29 AMIS DE SURY-LE-COMTAL P30 *COMITÉ DE JUMELAGE* P30 COMITÉ DES FÊTES P30 *TRIBUNE LIBRE* P31 RECETTE P32 *ANNONCEURS* P32

ÉTAT CIVIL

DU 1^{ER} JUILLET AU 31 DÉC. 2019



NAISSANCES *BIENVENUE !*

AUDOUARD Enzo
AUDOUARD Gianni
BAUMANN Alizéa, Ida, Léa
BAYKAL Beyza
BOUIZOU Layla
CANONNIER Noham,
Pascal, Hervé
CHARROIN Tiago, Mathys
CHARROIN Tiana, Priscillia
CIREZ GONÇALVES Noha
COMBE THEPAULT Samuel,
Alexandre, Jean-Pierre
COMPAGNON Évan, Louis
DA SILVA SÉ Luis
DE FREITAS Rafael, Jean
DELSKI Amaël, Marcel, Stanislas
DEPALE Margaux,
Christine, Irène
DÜZYOL Ibrahim
FEVRE Alicia, Iris, Emilia
FRAPPA Têlio
GOUTAILLER Charline
GUÉRY Martin
GUL Enes-Malik
HAON Livia

ISOARDO Damian, Salvatore
ISSANCHOU Elsa,
Anicia, Aurélie
JUBAN Siméo
KARTOP Kuzey
KHALLOUKI Nohayla
LAMRINI Mohamed-Mehdi
MAGAND Lola
MANCEBO MOREL Loïs
MARREL Roméo,
Mathis, Gauthier
MELON Antoine
MELON Mélodie
MERILI SAGNE Lyana
MONCORGES Mya
MOZAR Sasha, Rose
NOTIN Jules, Lucien, Joseph
PICHENET Yuri
REVEILLE Isaac
ROCHER Adam, Francis, Roger
SAVOCA Noémie, Kiara
SEON Rose, Jeanne
VEZANT Meghan
VINAGRE Ezio, Miguel

MARIAGES *FÉLICITATIONS !*

BARRENO Didier et MEALONIER
Séverine, Denise, Henriette
BOURGEOIS Jean-Luc, Albert,
Bernard et SIGNORET
Véronique, Marie-Claire, Irène
DELSKI Raphaël, Arnaud
et TONY Samia
FARCE Julien, Georges, Sylvain
et MALLAT Marine
FERRIOL Laurent, Antoine,
Claude et MARTIN Elise
GRANGE Elie, Michel, Jean
et KACZMAREK Amandine
MARTEL Jérémy, Gilles, Gérard
et BONNET Charlène
SAMPAIO DOS SANTOS Hugo,
Miguel et MARQUES Samantha,
Marie, Madeleine
SAVELON Franck, Jean, Marie et
VEY Odile, Régine, Louise
SEON Grégory et VIVIER Gaëlle

DÉCÈS *CONDOLÉANCES*

BEGON David
BROSSIER Marius, Antoine
CHEYNET Claudius, Marcel
FOURNERON Joseph, Claude
FOURNEYRON épouse
SALICHON Jeanine, Claudette,
Vitaline
GOURBIÈRE épouse
JACQUEMOND Claudette, Marie,
Francine
INACIO Nathalie
KARBAN Jean, Henri
MADELRIEUX Alain
MAHOUST épouse REY Djamil
MARTIN Jean-Albert
MONDON épouse PONCET
Paulette, Catherine, Henriette
PHALIPPON Claudette, Annie
REBELO Manuel
RIVAT veuve MOUNIER Marie,
Thérèse
SALICHON Marc, Pierre
THIOLIERE Marc, Antoine
YACHOU Abderrahman



Chères Suryquoises,
chers Suryquois,



*C'est encore une fois avec beaucoup de plaisir,
que je viens au nom de l'ensemble de la municipalité
vous présenter nos vœux.*

*Ce seront donc les derniers de cette mandature,
car vous n'êtes pas sans savoir que celle-ci prend fin
au mois de mars prochain. De ce fait le cadre juridique
de la période préélectorale ne permet pas aux élus
sortants de profiter de leur position pour
influencer les électeurs. Aussi je ne vous parlerai pas
des réalisations communales en cours mais je vous
remercierai simplement de votre compréhension pour
la gêne occasionnée par l'ensemble de ces travaux.*

*Le prochain renouvellement municipal, puis
intercommunal, est un moment fort pour les citoyens
car il s'agit là de la vie démocratique de proximité.
Et si je dois garder un seul souvenir de cette mandature,
ce sera celui d'avoir toujours fait en sorte de maintenir
un contact très proche avec les habitants.*

*Qu'il me soit permis ici de remercier mes collègues de
l'équipe municipale toute entière, pour leur engagement
à mes côtés, ainsi que l'ensemble des services municipaux
pour leur travail au quotidien. Je ne voudrais pas clore
mon propos sans avoir une pensée pour tous ceux qui
nous ont quittés en 2019, mais également pour tous ceux
qui souffrent, sont seuls, ou connaissent des difficultés.*

*N'oublions personne sur le bord de la route en cette
période très difficile pour un certain nombre d'entre nous.
Bonne et heureuse année à toutes et tous et bonne santé
pour vous-même et tous ceux qui vous sont proches.*

Votre maire,
Yves Martin

Magazine municipal

Dépôt légal : Janvier 2020

- Tirage : 3 100 ex.
- Responsable de publication :
Monsieur Le Maire
- Rédaction / Photo : associations,
étab. scolaires, journalistes, mairie,
Loire Forez Agglomération
- Coordination : Infos municipales
- Création-Conception : Atelier Bidule
- Photographie : Cécile Stollini
- Impression sur papier recyclé :
Lucky Imprimerie St-Cyprien

Mairie - Place de l'Hôtel de Ville
BP 47 - 42450 Sury-le-Comtal
Tél. 04 77 50 52 50

communication@ville-surylecomtal.fr

Communication

La commune ayant fait évoluer son
contrat, la distribution du magazine
comprendra désormais les boîtes
mentionnant un « stop-pubs ».
Toutefois, si des personnes de votre
connaissance ne le reçoivent pas,
sachez qu'il sera disponible chez nos
partenaires : la boulangerie Allione,
la boulangerie Lopez et la boucherie
Quiquandon et téléchargeable sur
le site internet de la commune :
www.ville-surylecomtal.fr

Pensez à l'application d'information
en temps réel : **citykomi**

Prochain magazine

Date limite des articles : 10 Mars 2020
pour parution mi-avril. Il couvrira la
période d'avril à septembre
2020. (sous réserve de modifications)

Transmettre, les articles par mail
et les photos de bonne qualité
(éviter les photos de téléphones...)
Cette date est impérative, passé
ce délai, l'article ne sera pas publié.

CONTACT

bulletinmunicipal@ville-surylecomtal.fr

TRAVAUX

1 Travaux sur le réseau d'eau potable

Le programme de travaux 2019 est réalisé à 90 %.

Un avenant a été passé dans le cadre de ce marché afin de refaire la canalisation d'alimentation de la zone industrielle des Chaux pour assurer d'une part un meilleur approvisionnement des entreprises, améliorer d'autre part la défense incendie de la zone et disposer la canalisation sous le domaine public.

Le réseau des voies a été entièrement refait: route de les Chaux, chemin des Castors, chemin du Verzier, route des Monts, système de potabilisation à Colombard

2 Route de Les Chaux

Les travaux de sécurisation des cheminements piétons dans la partie agglomérée sont terminés depuis décembre.

La création de trottoirs, d'une chicane et d'un plateau traversant doit permettre de réduire la vitesse des véhicules qui est ainsi réglementairement limitée à 50 et 30 km/ h.

Montant des travaux : 212 551 € TTC.

Pour sa part le conseil départemental a repris le tapis d'enrobé de la section concernée.

3 Route d'Épeluy

Après consultation des entreprises, le marché de travaux pour l'aménagement de trottoirs et plateaux surélevés a été attribué à la société Eiffage.

La tranche ferme et 2 tranches optionnelles ont été validées. La section de voie comprise entre le chemin des Sagnes et le chemin des Roches ne sera pas immédiatement aménagée pour des problèmes d'acquisition foncière. Les travaux devraient durer 5 à 6 mois.

Le montant des travaux s'élève à 565 425 € TTC.

4 Carrefour RD8/RD54

(L'entrée du jardin public route de Montbrison).

Les travaux d'aménagement de voirie sont terminés depuis fin décembre.

La dépose des réseaux secs qui a fait l'objet d'une dissimulation sera effective fin janvier ou mi-février. L'équipe des espaces verts de la commune procédera au printemps à l'aménagement de l'îlot central.

5 Réfection du court de tennis

Le troisième et dernier court de tennis du club a fait l'objet de travaux en juillet et août 2019. Les profils en long et en travers ainsi que les fissures du support ont été repris par la mise en œuvre d'un enrobé. Le revêtement final est en résine de même type que les deux premiers courts.

Le coût de l'opération est de 35 625 € TTC.



6 Cheminement piétons entre la halte ferroviaire et l'allée des Tourterelles

Après consultation l'entreprise retenue est la société Bercet travaux publics. Le chantier débutera fin janvier pour une durée estimée de 3 semaines hors intempéries.

Le montant des travaux est de **59 796 € TTC**.

7 Rue des Vignes

Les travaux d'assainissement et de génie civil des réseaux secs (France Telecom, Enedis, éclairage public, fibre) ont commencé mi-novembre.

Le chantier, confié aux entreprises Cholton et Sade, avance rues des Vignes et du Verneuil et allée des Iris. Cette première phase de travaux sera suivie par la réfection complète de la voirie de la rue des Vignes et de l'allée des Iris.

L'entreprise en charge de cette partie des travaux est la société Eiffage TP pour un montant de **405 600 € TTC**. La durée totale des travaux est d'environ 6 mois hors intempéries et imprévus.

8 Salle des fêtes

La procédure de concours pour la réhabilitation de la salle des fêtes est en cours. Le premier jury a désigné 3 candidats finalistes. Ces 3 groupements de maîtrise d'œuvre devront rendre leurs propositions au stade d'esquisse pour fin février. Le jury qui désignera le lauréat se réunira début mars.

À la suite des élections, les nouveaux élus pourront donner une suite favorable à la procédure ou l'interrompre.

9 Démolition Fossé Métral

Afin d'élargir la rue du Fossé Métral, dans sa dernière partie qui fait la liaison avec la Grande Rue Franche, la commune a fait l'acquisition d'un bâtiment et de parcelles de terrain.

Ce bâtiment et les murs de clôture seront démolis pour à terme, créer un élargissement de voie. Au préalable, les travaux de génie civil destinés à la dissimulation des réseaux secs ont été entrepris en décembre.

Le coût total des travaux de déconstruction et d'enfouissement des réseaux secs est de **137 000 € TTC**.

10 Plateaux surélevés rue de Bellevue

Comme indiqué lors de la réunion publique qui a eu lieu le 17 octobre deux plateaux surélevés vont être réalisés. L'un au carrefour entre la rue de Bellevue et l'Allée des Tourterelles le deuxième entre les numéros 13 et 15 de la rue de Bellevue.

A la date de rédaction de cet article le marché vient d'être notifié à l'entreprise EIFFAGE TP. Le chantier devrait s'effectuer en février. Cette première phase de travaux pourrait être complétée ultérieurement par la réalisation de trottoirs de part et d'autre de la rue de Bellevue.

Le montant des travaux est de **58 745 € TTC**.

11 Passerelle de la Mare

Les travaux ont débuté mi-novembre par la réalisation des terrassements et fondations des deux culées. Ces dernières sont supportées chacune par deux micropieux de 15cm de diamètre qui descendent à 14 m de profondeur. Les travaux devraient être terminés début février.

L'ouvrage de 27 m 50 de portée permettra à terme d'avoir un cheminement piéton entre la salle des sports et la salle des fêtes, qui sera réalisé entre le chemin des abattoirs et la zone des Chartonnes.

La dépose des enfants et adolescents, pour les bus qui assurent la liaison entre les établissements scolaires et la salle des sports, se fera rue des abattoirs, face à l'accès de la passerelle. Les bus sortiront ainsi en sécurité sur l'avenue J Moulin par le chemin des Chartonnes après avoir fait le tour des abattoirs.

Le coût des travaux est de **274 760 € TTC**.

12 Cimetière

L'allée principale a fait l'objet de travaux en octobre 2019. Le drainage, des gaines de réseaux secs et le réseau d'eau ont été installés sous l'allée. Le revêtement a été refait. Au cours de l'année 2020 c'est le mur situé à droite sur l'allée principale qui fera l'objet de travaux de rénovation.

DICRIM

Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs

! INFO

Il est disponible dans ce bulletin municipal et consultable sur le site de la commune.

Ce document a été élaboré car la commune n'est pas soumise à la réalisation d'un Plan Communal de Sauvegarde.

Ce document présente les risques recensés sur le territoire communal et identifiés dans le dossier départemental des risques majeurs (DDRM) en vigueur. Si un accident, lié aux risques existants, advenait, la sirène d'alerte se déclencherait. Sa modulation correspondra à celle du réseau national d'alerte (son montant et descendant d'une durée de 1 minute 41 repris trois fois avec un intervalle de 5 secondes). En cas de déclenchement, il faut se mettre à l'écoute des consignes qui seraient diffusées par le réseau radio France, les radios locales, ou par les services de sécurité à l'aide de sonorisation mobile.



LÉGENDE

- Zone inondable de la Mare crue centennale
- Zone inondable de l'Ozon
- Canalisations de transport gaz Haute pression
- Rte départementale pouvant accueillir des transports de matières dangereuses
- Zone d'argile risque moyen
- Sismique : l'ensemble de la commune en risque faible
- Radon : l'ensemble de la commune en risque 1 sur une échelle de 3

Ce document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) a été réalisé à partir des éléments contenus dans le dossier départemental des risques majeurs (DDRM) élaboré et actualisé par les services de l'état en 2014. L'objectif de ce document est de sensibiliser la population aux risques existants, de l'informer des mesures à prendre et de la conduite à tenir en cas d'accident.

LES RISQUES MAJEURS

• De transport de matières dangereuses

La route, le rail, la canalisation
Ø 200 mm (H.P., Gaz)

Les dangers : explosion, incendie, pollution du milieu (air, eau, sol)

• Industriels

Entreprise classée SEVESO 3
(seuil bas) : Société UNILIN

Les dangers : explosion, incendie, pollution du milieu (air, eau, sol)

L'entreprise concernée n'est pas soumise à un Plan Particulier des Risques Technologies (PPRT) mais à un Plan d'Opération Interne. Contrôle régulier par les services de l'état.

• D'inondation

Les dangers : submersion, érosion, agressivité des eaux chargées en polluants, noyade, électrocution.

• De retrait et du gonflement des terrains argileux

Exposition de niveau faible à moyen suivant les secteurs sur une échelle de niveau nul à fort.

Les dangers : micro fissurations, fissurations des ouvrages.

• De Radon

Niveau de risque faible
(1 sur l'échelle de 1 à 5).

Les dangers : le radon est un gaz radioactif issu de la dégradation de l'uranium et du radium présent naturellement dans le sol. Le niveau d'exposition est faible, le risque est donc pratiquement nul.

Toutefois son accumulation dans les sites clos (caves...) peut entraîner un risque de cancer du poumon.

• Sismiques

Niveau de risque faible
(2 sur l'échelle de 1 à 5).

Les dangers : le plus fort a été enregistré en 1356 avec une intensité estimée de 5,29.

Le plus récent date de 1923 avec 4,75.

Sites consultables

www.loire.gouv.fr

Rubrique : Politiques publiques / Risques naturels / Dossier Départemental des Risques Majeurs - Actualisation 2014

www.georisques.gouv.fr

(Dossier Départemental des Risques Majeurs - Actualisation 2014)

www.ville-surylecomtal.fr

Rubrique : Plan Local d'Urbanisme / Plan de prévention des risques d'inondation (PPRI)

L'alerte des populations
Elle peut être diffusée par l'un ou l'ensemble des moyens ci-dessous.



1. Sirène d'alerte disposée sur la caserne des Pompiers et avec une portée très importante
2. Appareils de sonorisation mobiles, mis en œuvre par le service de la Police Municipale ou les services de Police, de Gendarmerie ou le SDIS
3. Messages et consignes diffusées par les radios notamment France Bleu et France Inter mais aussi les radios locales.

Que faire en cas d'alerte ?



1. Si vous êtes témoin :
 - Prévenir les services de secours (Police, Gendarmerie, SDIS), être précis sur les informations transmises
 - Protéger le site pour éviter les sur-accidents, en cas de fuite ne pas toucher le produit
 - S'éloigner
2. Écouter les consignes diffusées par les services et les radios
3. N'allez pas chercher vos enfants à l'école ; les enseignants mettent les enfants à l'abri
4. Ne téléphonez pas et ne vous déplacez pas pour ne pas encombrer les réseaux et les voies de circulation
5. Confinez-vous dans un local clos et hermétique de préférence sans ouverture.



URBANISME

Depuis fin novembre 2019

Laëtitia VEROT a rejoint l'équipe administrative en tant que responsable de l'urbanisme.

Depuis 2013 le service mutualisé d'instruction d'Autorisation des Droits des Sols (ADS) de Loire Forez Agglomération est en charge de l'instruction des actes d'urbanisme :

permis d'aménager, de construire et de démolir, permis de construire pour maison individuelle, déclaration préalable pour lotissement, ainsi que les certificats d'urbanisme opérationnel. Toutefois, vos documents doivent toujours être déposés en mairie.

Le PLU : Le Plan Local d'Urbanisme est un document fondamental pour la commune car il a des incidences directes

sur la vie quotidienne des habitants : il fixe les règles d'occupation et d'utilisation du sol : où, quoi et comment construire ?

Il est constitué de cinq documents consultables en mairie, mais aussi à visionner directement sur notre site Internet ou à télécharger.

Lien utile: le cadastre en ligne sur :

www.cadastre.gouv.fr

CONSTRUIRE, AMÉNAGER, RÉNOVER

**Tous les formulaires en ligne
(permis de construire, déclarations...)**

CONTACT

Tél. 04 77 50 52 55

COORDONNÉES

Service Urbanisme
Mairie Sury-le-Comtal
BP 47 - 42450 Sury-le-Comtal

PERMANENCES

Ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 12h30
et vous reçoit sur rendez-vous

Un PLUi qui préserve le patrimoine et l'environnement

La construction du plan local d'urbanisme intercommunal qui concerne 45 communes des 87 communes de l'agglomération se poursuit. Cette année, Loire Forez a travaillé sur la partie réglementaire du PLUi avec l'élaboration de propositions de zonages, d'outils graphiques (avec le repérage des éléments naturels et patrimoniaux à préserver, par exemple), d'orientations d'aménagement programmées et du règlement écrit.

Dans ce projet, les élus ont fixé deux priorités. Il s'agit d'abord de maîtriser l'étalement urbain en reconstruisant « la ville sur la ville » et en limitant le développement de l'habitat dans les hameaux. Le PLUi veillera par ailleurs à conserver la composition urbaine et architecturale de certains bourgs ou quartiers historiques afin de préserver et valoriser la qualité du patrimoine bâti et des paysages caractéristiques du territoire. En outre, le PLUi prévoit de préserver l'activité agricole et l'environnement, en protégeant de l'urbanisation les exploitations agricoles, la ressource en eau, les corridors écologiques, les points de vue remarquables ainsi que les parcs et les jardins d'intérêt paysager.

Loire Forez a fait le choix de co-construire ce futur document d'urbanisme en collaboration étroite avec les 45 communes concernées. Afin de laisser le temps nécessaire au travail collectif, notamment sur la phase réglementaire en cours de construction, l'arrêt du PLUi est reporté à l'automne 2020. En amont, une nouvelle exposition en communes et une dernière série de réunions publiques seront programmées. Suivront ensuite une phase administrative puis une enquête publique avant l'approbation définitive.



Loire Forez agglomération
17, bld de la Préfecture
42605 Montbrison Cedex
04 26 54 70 00
www.loireforez.fr



CITOYENNETÉ-ÉLECTIONS

Inscription sur les listes électorales

La date du 31 décembre n'est plus impérative. Il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales et de voter la même année. Il faut toutefois respecter une date limite d'inscription. Pour les prochaines élections municipales des 15 et 22 mars prochain, la date limite d'inscription est fixée au 7 février 2020.

Tous les électeurs sont invités à vérifier leur bonne inscription sur la liste électorale par le biais du site internet : www.service-public.fr rubrique papiers-citoyenneté / élections / quelle est votre situation.

Si lors de cette vérification vous constatez une erreur d'état-civil (tiret entre deux noms, apostrophe... non conforme à votre acte de naissance) vous pouvez demander une correction d'état-civil auprès de l'INSEE sur le site : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R49454

Les électeurs qui, avant 2019, étaient inscrits à la fois sur une liste électorale en France et sur une liste consulaire doivent notamment vérifier leur lieu d'inscription en raison des nouvelles modalités mises en place en 2019.

Comment s'inscrire :

• En mairie :

Vous devez fournir les documents suivants :

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Justificatif d'identité (carte d'identité ou passeport)
- Formulaire cerfa n°12669*02 de demande d'inscription (disponible en mairie)

• Par internet :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1367

Vous devez utiliser le téléservice de demande d'inscription sur les listes électorales et joindre la version numérisée des documents suivants :

- Justificatif de domicile
- Justificatif d'identité

À noter

Si vous êtes français et que vous avez fait votre recensement citoyen à 16 ans, vous êtes inscrit d'office sur les listes électorales à l'âge de 18 ans et n'avez aucune démarche à effectuer.

Mais si l'inscription d'office n'a pas pu avoir lieu (recensement tardif, déménagement après le recensement...), vous devez vérifier votre situation.

CONTACT

Tél. 04 77 50 52 50

COORDONNÉES

Service citoyenneté-élections
Mairie Sury-le-Comtal
BP 47 - 42450 Sury-le-Comtal

PERMANENCES

Ouvert du lundi au jeudi
de 9h à 12h30 / 13h30 à 17h00
le vendredi de 9h à 12h30 / 13h30 à 16h30

La municipalité de Sury-le-Comtal vous demande de bien vouloir respecter certaines règles.



DIVAGATION ANIMAUX ERRANTS

Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques.

Tarifs de la délibération n° 2019-21-11-110 du 21 novembre 2019.

Les frais de capture s'élèvent à 60€.

Les frais de transfert vers le chenil intercommunal s'élèvent à 90€.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La police municipale intervient dans les deux écoles afin de commencer la sensibilisation sur les dangers lorsqu'on est piéton.

Chaque année, les agents passent dans les classes de GS, CP et CE1.

En 2020, ils interviendront également dans les classes de CE2 afin de leur faire passer le permis piéton.



PARTICIPATION CITOYENNE

N'hésitez pas à faire le 17.

⚠ Soyez vigilants, si vous avez une info ou un renseignement sur des comportements suspects.

Vous pouvez également vous inscrire au dispositif «Participations Citoyennes».

Renseignements
Police Municipale
Tél. 04 77 30 01 48



SALUBRITÉ PUBLIQUE

De plus en plus d'incivilités ont lieu sur notre commune.

⚠ En cas de constatation, la Police Municipale peut verbaliser par Procès-Verbal Electronique.

«Dépôts ou abandon d'ordures, des déchets, de matériaux ou d'objets hors des emplacements autorisés». Prévu et réprimé par l'article R633-6 du Code Pénal. Cas 3 - 68 Euros.

«Abandon de déjections en dehors des emplacements autorisés». Prévu et réprimé par l'article R623-1 du Code pénal et R 541-76 du code de l'environnement. Cas 2 - 35 Euros



LE MANDAT 2019-2020

Depuis septembre 2019 ils sont 24 élus dont 10 nouveaux qui ont été élus en juin 2019 pour deux ans. Ils sont répartis en 3 commissions. ¹

Un programme bien démarré

Ils ont commencé certaines actions

Un élu du CME doit respecter son engagement car il a été élu par ses camarades pour le représenter.

Le 8/11/2019 : membres du jury pour le concours de l'Automnale du Livre.

Le 9/11/2019 : participation à l'inauguration du Rond-point Cabeceiras de Basto, ville jumelée du Portugal ²

13/11/2019 : visite du siège de Loire Forez Agglomération : cela nous a permis d'approfondir nos connaissances sur le fonctionnement de notre commune.

23/11/2019 : vente de brioches au profit du Surython dans le hall de Super U. Nous avons récolté 621.95 €. Merci aux acheteurs et donateurs.

Du 26/11 au 10/12/2019 : Réalisation des décorations de Noël pour les sapins et pour les ronds-points de la ville. Merci à l'équipe des espaces verts de la commune.

*Sylvie Bonnet, adjointe et
Marie-Claude Pinatel, conseillère
délégée en charge du CME*

Des actions sociales, associatives et communales en cours

Des visites dans les écoles sont prévues afin de récolter les remarques et besoins des élèves.

Nous rendrons visite à nos aînés de la Résidence Jacqueline le 22 janvier pour les vœux et le 25 mars pour le Loto.

Nous lancerons le partenariat avec Cabeceiras de Basto, notre ville jumelle au Portugal. Cet échange interviendra également entre les écoles.





Un nouveau service public de l'eau potable

Dès le 1^{er} janvier, la loi NOTRe attribue aux communautés d'agglomération la compétence eau potable. L'esprit de la loi, notamment en raison du réchauffement climatique et de la nécessaire sécurisation de l'approvisionnement en eau potable, est d'inciter les acteurs publics à élaborer une gestion collective et globale de l'eau. Ainsi, d'un point de vue juridique et financier, Loire Forez exercera officiellement cette compétence et sera seule responsable devant la loi.

Aujourd'hui, sur le territoire, 47 situations différentes ont été recensées, entre les communes qui gèrent elles-mêmes l'eau et les communes regroupées en syndicats intercommunaux, soit en production, soit en distribution. Pour assurer la gestion de l'eau potable à partir du 1^{er} janvier, l'agglomération se substituera aux communes actuellement gestionnaires et aux syndicats, qui lui confieront leurs moyens humains (personnels) et les moyens d'exploitation (réseaux et contrats). Cette dernière deviendra l'interlocutrice unique de l'État et de ses partenaires.

Dans la suite des études et des réunions de travail qui ont eu lieu tout au long de l'année 2019, Loire Forez a choisi de s'appuyer sur l'organisation des gestionnaires actuels pour une période transitoire du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2021. Loire Forez élaborera pendant ces deux ans un

LOIRE FOREZ

AGGLOMÉRATION

schéma directeur de l'eau potable dont les objectifs sont de sécuriser la ressource, garantir la qualité de l'eau et la continuité de service aux abonnés. Les tarifs actuels de l'eau seront maintenus pendant au minimum deux ans.

Avec ce transfert de compétence, Loire Forez va maîtriser l'ensemble du cycle de l'eau, de la production à l'entretien des rivières en passant par le traitement des eaux usées et la gestion des eaux pluviales.

Informations pratiques :

À partir du 1^{er} janvier 2020, pour toute question, vous pouvez contacter le service de l'eau de Loire Forez, à Montbrison :

- Tél. 04 26 54 70 90.
- Mail : eaupotable@loireforez.fr
- En vous rendant sur place :
12, rue de Laplatte,
Zone des Granges
42600 Montbrison



Le déploiement du très haut débit s'accélère

Pour conforter l'attractivité et la compétitivité du territoire, Loire Forez a fait le choix du très haut débit (THD). La fibre optique offrira des débits plus élevés et de meilleure qualité, permettant d'accéder aux dernières offres internet multiservices et à de nouveaux usages : télétravail, télémedecine, téléassistance, etc... Le déploiement s'effectue de manière progressive et couvrira l'ensemble des 87 communes de Loire Forez d'ici à mi-2020.

À ce jour, 80 % des foyers sont raccordables à la fibre optique. Des réunions publiques sont organisées pour chacun des secteurs afin d'informer des modalités pratiques pour l'installation de la prise individuelle dans les habitations ou locaux professionnels. En 2020, les travaux de déploiement s'achèveront sur les 4 derniers secteurs tandis que la phase de raccordement aux habitations se poursuivra jusqu'en 2025.

Les usagers ont ensuite la liberté de choisir l'abonnement internet fibre optique parmi les 9 fournisseurs d'accès à internet actuellement présents dans la Loire.

Pour suivre le déploiement du THD et tester votre éligibilité, rendez-vous sur www.thd42.fr ou 04 77 43 08 55.



Redynamiser les centres-bourgs

Loire Forez est un territoire vaste à dominante rurale plutôt attractif. Le cadre de vie est apprécié mais avec le développement urbain, les ménages se sont installés progressivement en périphérie des centres et dans les hameaux. Loire Forez souhaite maintenir son attractivité en accompagnant les communes dans leur réflexion et leurs actions pour renforcer la qualité de vie et le dynamisme des centres-bourgs ou centres-villes.

Sur le territoire, Loire Forez accompagne quatre communes bénéficiaires de dispositifs régionaux ou nationaux pour améliorer la qualité de vie dans leur centre : Boën-sur-Lignon, Montbrison, St-Bonnet-le-Château et Sury-le-Comtal.

Il s'agit de conseiller les élus pour construire un projet urbain sur les 10 à 15 ans à venir. Afin d'aider d'autres villages dans cette même initiative, Loire Forez a lancé un appel à projets « pour des centres-bourgs dynamiques et attractifs ». A ce titre, quatre communes sont accompagnées dans la mise en œuvre de leur projet urbain : Chalmazel-Jeansagnière, St-Georges-Haute-Ville, St-Marcellin-en-Forez et Boisset-St-Priest.

Loire Forez propose également de travailler avec les communes volontaires sur des études plus concises visant à guider les élus pour définir une ébauche de stratégie en vue de renforcer l'attractivité de leur centre.



Des aides pour rénover les logements

Loire Forez accompagne les propriétaires (occupants ou bailleurs) et les primo-accédants dans la rénovation de leur logement. Elle encourage la réhabilitation de logements privés, les travaux d'amélioration de la performance énergétique, la résorption de l'habitat très dégradé, les projets d'adaptation à la perte d'autonomie et l'accession à la propriété dans l'ancien. Loire Forez souhaite ainsi développer une offre diversifiée de logements et répondre aux besoins de l'ensemble des habitants du territoire.

Des aides financières, sous conditions de ressources, sont proposées aux porteurs de projet. De plus, une équipe de professionnels, mise à disposition par le prestataire de Loire Forez, accueille et conseille gratuitement les usagers pour le montage des dossiers de demandes de subvention et offre un accompagnement personnalisé tout au long du projet.

Permanences près de chez vous :

- Maison départementale de l'habitat et du logement à Montbrison (53 rue de la République) : tous les vendredis, de 9h à 12h30 et sur rendez-vous de 13h30 à 16h.
- Mairie de St-Just-St-Rambert (4 rue Gony) : le 2^e jeudi du mois, de 10h à 12h et sur rendez-vous de 14h à 16h.

Rendez-vous et information :

Soliha Loire : 04 77 43 08 80
habitat.loireforez@soliha-loire.fr



Nouvelles aires de covoiturage

Loire Forez entend faciliter les déplacements des habitants en intégrant le développement durable dans sa réflexion : optimiser les transports collectifs, favoriser l'intermodalité et avoir une approche globale sur l'ensemble du territoire. La pratique du covoiturage est ainsi vivement encouragée.

Aujourd'hui, le territoire dispose de plus de 280 places de stationnement sur 6 aires et 3 espaces de covoiturage de proximité. Ouvertes 7 jours sur 7 et 24h/24, elles sont situées à des emplacements stratégiques. La plupart sont reliées aux grands axes de circulation, aux transports en commun (réseau TIL) et équipées de supports cycles. Ce sont des lieux pratiques pour se donner rendez-vous et entamer son trajet. Le stationnement est gratuit.

Deux nouvelles aires de covoiturage sont désormais accessibles sur les communes de St-Cyprien et Sury-le-Comtal. Elles offrent respectivement 11 et 16 places de stationnement.

De plus, deux nouveaux sites de covoiturage de proximité ont également été identifiés sur les communes de Chalmazel et de Veauchette où 5 places de stationnement sur chaque site sont réservées au covoiturage.



Loire Forez agglomération
17, bld de la Préfecture
42605 Montbrison Cedex
04 26 54 70 00
www.loireforez.fr



VIE MUNICIPALE

LE CARNAVAL

Rendez-vous le mardi 25 février

Le Carnaval de Sury-le-Comtal débutera place de l'Hôtel de Ville et se terminera sur le parking de la Salle des Sports

AU PROGRAMME :

- **À partir de 14h30 maquillage**
Salle Maison pour Tous avec la section jeunes du Centre Social (participation libre).
- **Pour le défilé**
Rendez-vous à partir de 17h place de la Mairie
Départ à 17h30 du défilé pour allumer le feu sur le parking Salle des Sports.
- **Stands**
Vin chaud, buvette, crêpes, hot-dog, bonbons...

- **Une surprise pour chaque enfant costumé**
Concours de dessin organisé et récompensé le jour J. Pour cela dépose vite ton dessin au format A4 de « Monsieur CARNAVAL » à la Mairie de Sury-le-Comtal avant le 17 février en indiquant au dos ton nom - prénom - âge.

Le jury du concours sera assuré par les élus du Conseil Municipal des Enfants. Les 5 plus jolis dessins dans les 2 catégories « petits » et « grands » se verront récompensés d'un lot. Attention, il faut être présent au carnaval pour obtenir son lot...

Rendez-vous !

- **MARDI 25 FÉVRIER**
Carnaval
À partir de 14h30
Place de l'Hôtel de Ville

CONTACT

Tél. 04 77 50 52 67

06 75 43 48 56

Mail : communication@ville-surylecomtal.fr

FOIRE DE PRINTEMPS

L'édition 2020 se déroulera le Dimanche 19 Avril

Pour la 12^e Foire de Printemps, la municipalité proposera comme chaque année des animations autour de la Foire.

Des stands : Artisanat et métiers d'arts, Expositions et ventes, de petits animaux et animaux de la ferme, Produits locaux et régionaux, bijoux, accessoires mode, sacs, Huiles essentielles, savons...

Si vous souhaitez exposer :
Demandez le formulaire d'inscription par mail

- **Animations et démonstrations**
Tir à l'arc avec les Archers Suryquois
Manœuvre des Pompiers
Broyage de bois avec Abiesence

- **Buvette - Restauration**
Service à partir de 9h et à 12h avec le Comité des Fêtes de SURY (Menu 9 € : Saucisse au vin ou saucisse à l'eau / pommes de terre, fromage et fruits).

Sucré et salé proposés par des associations locales.

- **Participation des élus du Conseil Municipal des Enfants**

Rendez-vous !

- **DIMANCHE 19 AVRIL**
Foire de Printemps
De 10h à 18h
Bld Orelu - Centre ville

CONTACT

Tél. 04 77 50 52 67

06 75 43 48 56

Mail : communication@ville-surylecomtal.fr



BUDGET

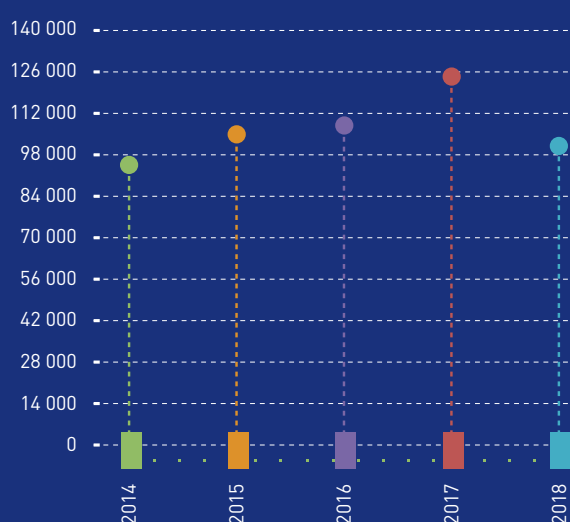
BILAN SAGE

Bilan des consommations et des dépenses énergétiques de la collectivité
Service d'Assistance à la Gestion Énergétique:
une compétence optionnelle du SIEL

Évolution des consommation en kWh



Évolution des dépenses en € TTC



Récapitulatif des consommations et des dépenses



Consommation globale en KWh	1 150 783	1 298 996	1 373 071	1 620 439	1 115 609
Dépense globale en € TTC	96 955	105 366	106 622	126 389	102 632
Dépense en € / habitants	16	17	17	20	16
Nombre d'habitants	5 979	6 057	6 226	6 283	6 417

À SAVOIR

DÉCLAREZ VOS RUCHES

ENTRE LE 1^{ER} SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- ➔ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- ➔ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation



QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION
DU CHEPTÉL APICOLE



AMÉLIORER LA SANTÉ
DES ABEILLES



MOBILISER DES
AIDES EUROPÉENNES
POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE



mesdemarches.agriculture.gouv.fr



ET SI ON EXPLIQUAIT CE QU'EST LA CHASSE ?

L'activité de la chasse n'est pas toujours comprise mais mérite d'être expliquée afin que tout un chacun puisse vivre sur un même territoire dans le respect l'un de l'autre.

Comment peut-on chasser ?

Pour pouvoir chasser sur un territoire, la personne doit être titulaire du permis de chasser (examen dispensé par un examinateur de l'État) puis s'être acquittée d'une cotisation annuelle comme toute activité sportive. Ensuite, cette personne pourra pratiquer uniquement sur sa propriété ou devra adhérer à une association qui loue des droits de chasse à des propriétaires.

La chasse dans la Loire

- 10 500 Chasseurs
- 900 Associations de chasse
- 220 ha de cultures implantés pour la faune sauvage/an
- 100 km de haies plantés depuis 2000
- 3 400h/an pour suivre l'évolution de la faune
- 10 000 personnes sensibilisées à l'environnement/an

Quelles sont les périodes de chasse ?

Désormais, l'ouverture est échelonnée chronologiquement en fonction des espèces. Mais globalement, la période commence au 1^{er} juin, avec un mode de chasse à l'approche qui se pratique individuellement et très tôt le matin ou tard le soir, pour se terminer au 28 février.

Quel est le rôle de la Fédération des Chasseurs ?

15 administrateurs & 18 salariés

La fédération des chasseurs est une association loi 1901 agréée au titre de la Protection de la Nature. Elle coordonne l'activité et assure des missions de service public telles que la formation à l'examen du permis de chasser ou l'indemnisation des dégâts de grand gibier. Elle a un rôle d'information des chasseurs et de formation (permis de chasser, sécurité à la chasse, réglage de l'arme, ...) mais aussi auprès du grand public. À ce titre, elle sensibilise les scolaires depuis 1994 à travers son programme d'Education à la nature.

Elle a, également, un rôle dans la gestion des espèces (suivis, définition de quotas...) et des milieux directement ou en tant que conseil auprès des gestionnaires de territoires.

À ce titre, elle met ses compétences aussi au service de porteurs de projets et réalise des inventaires, des aménagements écologiques (création de mares, plantation de haies...) ou des suivis. Elle participe aussi à des études de recherches fondamentales.

Tél. 04 77 36 41 74
www.fdc42.fr
fede.chasseur42@wanadoo.fr

INVITATION

- Nettoyage de la nature
« J'aime la Loire... PROPRE »
Le 1^{er} samedi de mars
www.fleuves-rivieres-propres.fr

- Découverte de la chasse
« Un Dimanche à la chasse »
Le 3^e dimanche d'octobre
www.fdc42.fr

- Découverte des étangs foréziens
www.maisondesetangsduforez.com

- Découverte de la Gravière aux Oiseaux
www.aggloroanne.fr/tourisme-et-loisirs/les-gravieres/graviere-aux-oiseaux-328.html

RÉTROSPECTIVE

DES ÉVÉNEMENTS EN IMAGE

Décembre 2019
Noël École Simone Veil



Décembre 2019
Noël École St-Joseph



Janvier 2019
Cérémonie des vœux



25^e AUTOMNALE DU LIVRE

L'association Sury Vitrine des Arts et de la Culture en collaboration avec la commune vous donnent rendez-vous du 5 au 8 novembre 2020

UN THÈME : *Préserveons notre Terre*
UN PARRAIN : Christian Moulec

Des auteurs, illustrateurs, libraires...
conférence et projection

+ D'INFOS Tél. 04 77 50 52 67
06 75 07 00 09 - 06 75 43 48 56

À PROPOS DU PARRAIN

Depuis 1995, Christian MOULLEC est le pionnier du vol en ULM avec les oiseaux.

Son histoire vient d'être portée au cinéma par Nicolas Vanier dans le film « Donne-moi des ailes »

Inspiré des travaux du célèbre éthologue autrichien Konrad Lorenz et grâce à sa grande connaissance du monde des oiseaux, Christian Moulec a débuté ses premiers vols avec ses oiseaux en 1995 à bord d'un delta plane motorisé qu'il avait adapté.

L'objectif initial était de mener des actions de sensibilisation à la protection des oiseaux migrateurs et de réintroduire l'oie naine en Suède. Il se fait oiseau lui-même afin d'accompagner des espèces protégées sur leurs parcours migratoires.

Son inventivité et ses convictions ont fait l'objet de documentaires TV et de nombreux reportages dans la presse écrite internationale. Certain ont même tenté depuis, d'imiter son savoir faire qui a été très médiatisé car le visuel du vol avec les oiseaux est exceptionnel.

voleraveclesoiseaux.com
Association « Vol en V »
Caluche, F-15130
St-Simon, FRANCE



L'ART DANS LA RUE

Exposition vente : Peinture, sculpture, artisanat d'art, broderie, décorations

Rendez-vous !

- **DIMANCHE 3 MAI**
Galerie La Porte du Cloître
Place de l'église, Cour du Château
Accès libre de 10h à 18h

CONTACT

Tél. 06 75 07 00 09
mail : suryvitruinedesarts@orange.fr

BILAN 2019

Les 7 et 8 Novembre - Journées scolaires
1 800 scolaires ont bénéficié d'activités.

Les 9 et 10 Novembre - Salon : 75 écrivains
Activités sur le Salon : Escapes Game Nomades, atelier BD, atelier d'écriture, de caricature, d'illustration, séance de Kamishibai.

Cette année, pour la première fois, en plus des livres, une place a été faite aux disques vinyle (3 exposants).

La manifestation a remporté un vif succès





LE CLUB DE L'AVENIR

La saison 2018 / 2019

Dans le secteur des jardins la saison s'est terminée par un élan de générosité suite à un projet qui tenait à cœur depuis quelques mois à quelques jardiniers de l'association (Georges, Cyril, et Ludovic).

Ce projet est basé sur le don de légumes cultivés avec passion pour une association caritative. Georges adore le jardinage et sa parcelle en est le témoin, la mauvaise herbe n'existe pas ; les allées sont tirées au cordeau et surtout il ne compte pas ses heures. Georges est seul et très généreux, il partage ses récoltes. Cyril et Ludovic ses voisins de jardinage, lui proposent de faire don de ces beaux légumes cultivés.

Ils font les démarches auprès des associations caritatives pour proposer ces beaux légumes. C'est après quelques refus qu'une porte s'ouvre et qu'une association accepte ces dons. Ce n'est pas moins de 40 kilos de tomates, et autant de courgettes et bien d'autres légumes qui ont été offerts et redistribués aux personnes nécessiteuses.

Un petit bémol dans cet élan, Georges a repiqué 80 pieds de poireaux toujours pour en faire don, mais malheureusement, ces plans ont été dans l'intégralité volés, à l'aube de la récolte. Un geste vraiment déplorable quand on sait le but de cette culture. Le terrain est actuellement au stade de l'hivernage et au printemps prochain, ils promettent de réitérer cette opération et cet élan de générosité.

En parallèle, à la salle Oxygène, toutes les sections ont repris dans la bonne ambiance et avec les projets de chacun. A savoir les cours d'anglais, de musique, dessin, chant, théâtre, danse modern'jazz, hip hop, comédie musicale et pour les petits bouts de choux à partir de 2 ans, 3 cours de baby dance sont en place. Pour le pilates, une petite nouveauté en plus des 3 heures déjà en place, une heure spéciale le jeudi après-midi pour les seniors à partir de 60 ans. L'activité est adaptée, pour une amélioration de la coordination, l'équilibre, et surtout un travail des muscles profonds, pour une diminution des risques de blessures ; tout en profitant d'étirements et de relaxation, dans une ambiance très conviviale. Laissez-vous tenter par les bonnes résolutions de début d'année.



CLUB DE L'AVENIR

Le numéro du club a changé
Tél. 06 95 06 92 64
ou Marcel Cessieq au 06 72 45 15 77
1, Rue de la Tannerie - Sury-le-Comtal
www.clubdelavenir.wordpress.com
clubdelavenirsury@gmail.com



LA FNACA

Le comité suryquois, fort de ses 80 adhérents et sympathisants a tenu son assemblée générale 2019 le vendredi 4 octobre à la salle des fêtes des Chartonnes.

Le président Marcel Forest entouré du bureau de l'association avait le plaisir d'accueillir Yves Martin, maire et d'excuser Sylvie Bonnet représentante du député Dino Cinieri.

En ouvrant cette 47^e assemblée générale, Marcel Forest souhaitait la bienvenue à toute l'assemblée et remerciait ses collègues du bureau en soulignant l'intérêt que portaient les sociétaires à cette réunion annuelle.

Le président avait encore un mot pour les amis absents pour cause de maladie, saluait et remerciait Yves Martin maire pour sa présence. Comme à chaque assemblée générale Jean Bonnard évoquait ensuite les noms des amis disparus.

La réunion se poursuivait avec lecture des activités de l'année : réunion du comité local du secteur, participation aux cérémonies locales et départementales, au Congrès et les habituelles sorties qui entretiennent l'amitié. Jean Bonnard parlait encore du journal (les anciens d'Algérie) et Maryvonne Dupuis présentait le bilan financier. Les deux rapports étaient approuvés.

Danielle Bory, responsable des jeux, (cartes et pétanque) donnait ensuite le compte-rendu de ces activités qui seront bien entendu reconduites en 2020 à l'Espace Rencontre et à la Boule Suryquoise.

La date du 3 avril était retenue pour la sortie à l'Auberge de La Sauzée. Au programme également un après-midi pétanque au jardin public. Le président abordait ensuite la question du renouvellement du bureau composé de 12 membres. Bien entendu il était reconduit à l'unanimité...

Yves Martin, maire, félicitait le comité pour son activité et sa participation aux cérémonies du souvenir et disait son plaisir d'assister chaque année à cette assemblée générale. Pour maintenir la tradition le président invitait ensuite l'assemblée au traditionnel verre de l'amitié

LES DÉFENSEURS ET RIVERAINS DU BÉAL

L'année 2019 se termine et c'est l'occasion de faire un bilan de notre activité.

Je dirai que nous commençons à récolter le fruit de notre travail. Toutes ces dernières années nous avons dû déployer de très gros efforts pour maintenir le débit du Béal. Colmatage des brèches, abattage et tronçonnage des arbres dans le lit du bief, curage en raison de la présence importante de limon.

Nous avons dans le cadre « des emplois jeunes » accompagné deux jeunes Suryquois durant une semaine (malgré la canicule). Fait remarquable, au cours de cette année nous avons pu intervenir sur l'ensemble du lit du bief à partir de la prise d'eau du barrage jusqu'à la halte de Sury-le-Comtal. Je profite de l'occasion qui m'est donnée de remercier toute

l'équipe de bénévoles qui durant toute la saison a participé les samedis matin à ces travaux. Aujourd'hui et ce malgré la présence régulière d'une équipe d'une dizaine de personnes, nous déplorons le manque d'implication de la population suryquoise. Tout le monde parle d'écologie mais... En parler est une chose et s'impliquer en est une autre. L'arrivée de personnes nouvelles dans notre équipe serait bienvenue.

Autre préoccupation c'est l'aspect matériel. Pour effectuer nos travaux nous avons besoin de matériel or le nôtre vieillit et son renouvellement ne peut être assuré par les adhésions et la subvention qui nous est allouée. C'est pourquoi nous frappons un peu à toutes les portes pour essayer de trouver des solutions.

Ce n'est pas un cri de désespoir au contraire, nous avons depuis ces 25 dernières années contre vent et marée prouvé que rien ne pouvait ébranler notre foi et que nous comptons sur la prise de conscience des hommes et des femmes pour que notre environnement reste un bien « ô combien précieux et fragile ».

Le président, Anatole Semenenko

Les rendez-vous !

• SAMEDI 28 MARS

Assemblée Générale à 11h
Salle Espace Rencontre 31 Rue Grenette.

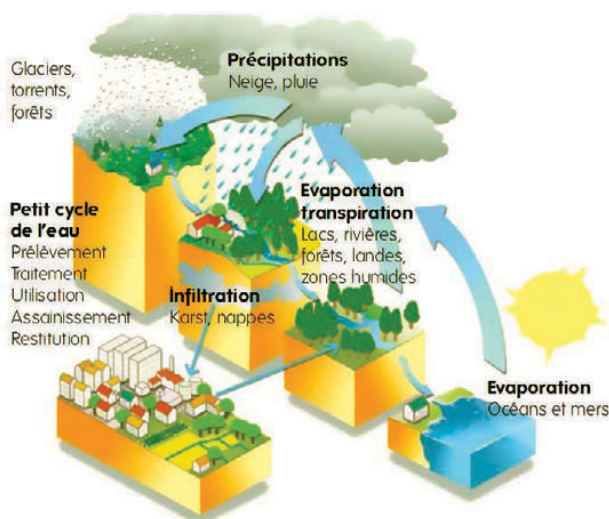
CONTACT

Tél. 06 20 24 80 70 ou 06 95 40 52 72
Mail : beal.sury@gmail.com



ASSEN PROPOSE
UNE CONFÉRENCE-DÉBAT
SUR L'EAU ANIMÉE PAR FNE
(FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT)

Pour mieux comprendre les enjeux liés à la préservation de cette richesse et ceux liés aux conséquences dues aux activités humaines (urbanisation, agriculture, industrie....)



Rendez-vous ! • VENDREDI 3 AVRIL

Assemblée Générale Salle des Chartonnes à 20h

LE GRAND CYCLE NATUREL DE L'EAU,

«Entre terre et ciel, la même eau est en circulation permanente depuis des milliards d'années. Apparue il y a 3 à 4 milliards d'années, l'eau est presque aussi ancienne que la Terre. Depuis son volume est resté globalement stable. C'est toujours la même eau qui circule et se transforme en permanence dans l'atmosphère, à la surface et dans le sous-sol de notre Terre »

ÉVAPORATION

Sous l'action du soleil, une partie de l'eau de mer s'évapore pour former des nuages. Avec les vents, ces nuages arrivent au dessus des continents où ils s'ajoutent à ceux déjà formés.

PRÉCIPITATIONS

Lorsqu'il pleut, qu'il neige ou qu'il grêle sur ces mêmes continents, une partie de l'eau de ces précipitations repart plus ou moins rapidement dans l'atmosphère, soit en s'évaporant directement, soit du fait de la transpiration des végétaux et des animaux.

RUISSELLEMENT

Une deuxième partie, en ruisselant sur le sol, rejoint assez vite les rivières et les fleuves puis la mer.

INFILTRATION

Quant au reste, il s'infiltre dans le sol et est stocké en partie dans des nappes. Cette eau finira aussi par retourner à la mer, à beaucoup plus longue, voire très longue, échéance, par le biais des cours d'eau que ces nappes alimentent. C'est ce mouvement perpétuel de l'eau sous tous ses états qu'on appelle le grand cycle de l'eau. Les activités humaines peuvent parfois perturber ce cycle et provoquer ou amplifier des phénomènes de pénuries ou d'inondation.



AMICALE POUR LE DON DE SANG

Bénévoles de Sury-le-Comtal,
St-Marcellin et Bonson

Les rendez-vous !



- **LUNDI 24 FÉVRIER**
Salle des Chartonnes à
Sury-le-Comtal de 15h à 19h
- **JEUDI 23 AVRIL**
Salle Bernard Rouby
à St-Marcellin de 15h à 19h

Quel est l'intérêt de tous les dons ?

LE PLASMA pour soigner les grands brûlés, les hémorragies aiguës, les troubles de la coagulation ; mais il sert également à la fabrication de certains médicaments.

LES PLAQUETTES empêchent le saignement et permettent de soigner particulièrement les hémorragies graves et aussi les complications de la chimiothérapie.

LES GLOBULES ROUGES soignent les anémies, leucémies, hémorragies et maladies génétiques.

LES GLOBULES

BLANCS défendent l'organisme contre les agressions.

C'est dire comme le don du sang est important et combien les nouveaux donneurs ont leur place ; sans oublier vous tous qui venez régulièrement et dont nous remercions la présence. Pour toutes ces raisons nous vous attendons nombreux lors de nos collectes.



LES THÉAFFREUX

«J'ai quelque chose à vous dire»

Dès le début du siècle dernier notre cité a connu du théâtre avec d'excellents comédiens, que ce soit à l'Amicale laïque ou au Cercle Amical (aujourd'hui Club de l'Avenir) avec des scènes et des riches décors. Il y avait encore un théâtre dans les années 50, rue du Petit Lavoir, dans les bâtiments qui abritent actuellement le lycée St-André.

Et puis le théâtre disparut de la vie locale pour revenir en 2000 au sein du club de l'Avenir avec 5 Suryquois qui prirent le nom "les Théaffreux" et qui fonctionnent depuis de façon indépendante. Fin octobre, la troupe a une nouvelle fois ravi le public venu nombreux à la représentation de la pièce «j'ai quelque chose à vous dire».

Le thème : une maison dans la campagne bretonne avec une famille très originale qui vit dans le calme et la sérénité jusqu'au moment où le gendre décide sur un coup de tête de vendre la maison. Mais la propriété appartient à sa belle-mère, une femme pleine d'humour et au caractère bien trempé ! Rebondissements, rires, quiproquos ne laissent pas indifférent et le public le montre par ses chaleureux applaudissements.

La mise en scène est assurée par Line Cessieq et Bernard Viricelle qui fut acteur durant plusieurs saisons. On ne saurait oublier celles et ceux qui travaillent dans l'ombre et qui sont indispensables au bon fonctionnement de la troupe : Henri et Marie-Rose Segura et Christian Sapy, qui sont de toutes les répétitions.

Les rendez-vous !

- **REPRÉSENTATIONS**
«J'AI QUELQUE CHOSE...
À VOUS DIRE ! ».
- le 26 janvier à St-Marcellin,
- le 15 février à Veauche,
- le 7 mars à Noirétable,
- le 4 avril à Palogneux.



CONTACT

Tél. 06.83.27.78.14
mail : theaffreux42@gmail.com
Facebook : Les Théaffreux

CENTRE SOCIAL CHRISTINE BROSSIER

La fin de l'année 2019 a été marquée par la présentation au public de l'exposition 'Sury plurielle' (www.suryplurielle.fr), préparée depuis un an par le centre social et un collectif de 20 habitants.

Un bel hommage à notre ville et à sa population, en même temps qu'une très belle aventure collective... Beaucoup d'autres projets sont sur les rails. Découvrez-en un petit aperçu ci-dessous.



Le 13 février, offrez-vous une petite pause parents/enfants après l'école !

En partenariat avec le Relais d'assistantes maternelles de Sury-le-Comtal, le centre social propose régulièrement des temps parents/enfants juste après l'école. Ce sont des temps privilégiés de jeu (dinette, dessin, jeux de société, jeux de construction, motricité...) mais aussi d'échange entre parents. Ce rendez-vous est gratuit, avec goûter offert ! le jeudi 13 février de 16h30 à 18h.

CONTACT

Laëtitia Charrier 06 08 31 88 39

Le 15 février, le centre social lance son 1er concours de puzzles !

Les concours de puzzles fleurissent un peu partout dans la Loire (Lézigneux, Roche...) et réunissent un public de plus en plus large, de 6 à 106 ans ! Le centre social a donc décidé de lancer en 2020 son propre concours « interplanétaire » de puzzles... Il aura lieu au centre le samedi 15 février à partir de 13h30 et se jouera en binômes, avec cinq catégories prévues : enfants (6-11 ans), ados (12-17 ans), équipes mixtes enfant/adulte, équipe adultes, équipe « experts » (puzzle de 1 000 pièces). Chaque équipe repartira avec son puzzle, et les trois premières équipes seront primées. Fous rires et bonne ambiance

garantie... N'hésitez plus : inscrivez-vous !

CONTACT / INSCRIPTIONS

Isabelle BAISSAC 04 77 30 81 45.

Date limite : 7 février 2020, dans la limite des places disponibles (43 binômes maxi). Tarif par binôme : 12€ / équipe enfants ; 14€ / ados ; 15€ pour un binôme enfant / adulte ; 16€ / adultes ; 22€ / catégorie « experts ».

Le 18 février, une « marmite paysanne » pour les anciens

La « marmite paysanne » est un nouveau rendez-vous lancé par le centre social en novembre dernier et qui est destiné aux retraités. L'idée : préparer ensemble un repas à partir de produits issus de fermes des environs de Sury-le-Comtal. Une manière de (re)découvrir de succulents produits locaux et de les déguster dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

CONTACT

Laëtitia Charrier 06 08 31 88 39

Tarif : 5€ / personne.

En mars, réveillez le poète qui sommeille en vous !

Pour la troisième année consécutive, le centre social participe au Printemps des poètes et propose aux Suryquois son désormais fameux « Cabaret des poètes »... L'événement aura lieu cette année le vendre-

di 20 mars à partir de 20h. Il sera précédé d'animations à l'école Simone Veil et au centre de loisirs. L'édition 2020 explorera le thème du courage. Elle sera également l'occasion de rendre hommage à Boris Vian, qui aurait eu 100 ans cette année. Mais comme les fois précédentes, le cabaret des poètes est avant tout une scène ouverte. Venez assister au spectacle et, pourquoi pas, lire un ou plusieurs de vos propres textes !

CONTACT

Laëtitia Charrier 06 08 31 88 39

Le 11 avril, ne manquez pas notre chasse aux œufs géante !

C'est devenu un événement incontournable de la vie suryquoise : le centre social vous convie le samedi 11 avril prochain, de 14h à 17h, à sa « chasse aux œufs géante » ! Comme les années précédentes, elle aura lieu au jardin public de Sury-le-Comtal. Il s'agit d'une chasse aux œufs scénarisée avec jeux et énigmes adaptés aux différentes tranches d'âge (2-4 ans, 5-7 ans, 8-11 ans). Chacun repartira comme il se doit avec son sachet d'œufs au chocolat... Diverses animations (structures gonflables, maquillage, buvette...) seront par ailleurs proposées. Un temps fort à vivre en famille !

CONTACT

Lucile LABOREY 06 87 81 17 95.

Tarif : 3 euros par enfant. Présence d'un adulte obligatoire.



Le 16 mai, 3^e édition de «Rue aux enfants, rue pour tous»

Et si la rue redevenait un espace où les enfants seraient libres de vivre, de jouer et de se dépenser ? C'est le défi que nous relevons chaque année au mois de mai en fermant une rue de la commune à la circulation et en y proposant, l'espace de quelques heures, une riche palette d'animations ludiques, sportives et créatives. Tous les ans, ce rendez-vous printanier rassemble plusieurs centaines d'enfants et d'adultes dans une très belle ambiance.

En 2020, l'opération aura lieu le samedi 16 mai à partir de 14h. Une date à bloquer dès maintenant !

Si vous souhaitez participer à la préparation de l'édition 2020, une première réunion est proposée le mardi 28 janvier à 18h30 (au centre social).

CONTACT

Jean-Baptiste Willaume 06 37 35 91 54

Connaissez-vous le «Bric-à-Broc Café» ?

Depuis la rentrée dernière, le centre social propose le « Bric-à-Broc Café », un atelier de réparation participatif animé par David CHABANY. Notre bricoleur-en-chef vous apprend à tout réparer ou presque : vélos, appareils en panne, petit outillage électroportatif, petits objets du quotidien... Ne jetez plus, offrez une seconde vie à vos appareils et à vos objets ! Vous avez un petit objet à réparer et auriez besoin de conseils ? Vous aimeriez apprendre à réparer par vous-même ? Vous aimez bricoler et partager vos trucs et astuces avec d'autres ? Le « Bric-à-Broc Café » est fait pour vous !



CONTACT

Laëtitia Charrier
06 08 31 88 39

Ateliers tous les derniers
vendredis du mois
de 18h à 19h.

CONTACT

N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus !
Centre social Christine Brossier
131, Chemin de la Madone - 42450 Sury-le-Comtal
(à côté du groupe scolaire Simone Veil)
Tél. 04 77 30 81 45 – accueil@centresocial-sp.fr
www.42surylecomtal.centres-sociaux.fr
Facebook: centresocialsury



ASSOCIATION D'ANCIENS ÉLÈVES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Le jeudi 16 janvier 2020 à 9h30 – Salle Espace Rencontre 9H30
Distribution des cartes d'adhérents fixées à 15 € par personne

- Compte-rendu par la secrétaire des activités détaillées de l'année 2019
- Bilan financier par la trésorière Renée BERNARD
- Renouvellement du bureau
- Changement de dénomination de l'association en : « Association d'Anciens Élèves »
- Projet des manifestations prévues pour 2020, un calendrier a été établi afin que chacun puisse noter les dates retenues.
- Un apéritif a clôturé cette assemblée

Pour ceux qui le désirent, le repas traditionnel est prévu au «Ventre Jaune» au tarif de 10 € – inscription avant le 10 janvier auprès d'un responsable.



Les rendez-vous !

• SAMEDI 8 FÉVRIER

Concours de belote à 14h00
Salle des Fêtes

• DIMANCHE 9 FÉVRIER

Thé dansant à 14h30
animé par Nicolas Grandfils
Salle des Fêtes



APEL ÉCOLE ST-JOSEPH



THÉ DANSANT

animé par
Éric Serano
10 € l'entrée
et 1 consommation offerte
INFOS : 04 77 30 86 80

Rendez-vous !

• SAMEDI 25 JANVIER

à partir de 14h30 à 18h30
Salle des Chartonnes

LUXARTEM

Après une première année de mise en route, l'association Photographique LuxArtem a trouvé au fil du temps son rythme de croisière. Richard Guillot a pris la présidence de l'association cet été en lieu et place de Vivien Boasso, l'un des membres fondateurs.



Ce sont, cette année, 14 passionnés de photos qui se rencontrent régulièrement pour vivre ensemble leur passion à travers des ateliers de pratique, des sorties en extérieur, des shooting studio ou encore des séances spécifiques avec des intervenants venant partager leur savoir-faire.

Ce travail au long cours permet au groupe de présenter ses productions dans différentes expositions comme par exemple dans l'espace de vente des Vignerons Foréziens à Trelins, ou les Parenthèses Photographiques de Champdieu.

Il tient à cœur également à LuxArtem de développer des collaborations avec les associations suryquoises, autant d'occasions pour créer du lien social tout en pratiquant une passion :

- Pour la 2^e année elle animera des mini-stages de formation, destinés aux débutants en photographie au Centre Social Christine Brossier.
- Elle a assuré au printemps dernier la couverture photographique de la comédie musicale du Club de l'Avenir à la salle Barbara à Bonson.



ENSEMBLE ET SOLIDAIRE UNRPA



Venez nous rejoindre et rompre votre solitude.
Tous les mardis et vendredis après-midi jeux multiples
avec petit goûter offert.

Les rendez-vous !

- **MERCREDI 22 JANVIER**
Assemblée Générale à 13h45
Salle des Chartonnes
Adhésion 15€
- **MERCREDI 4 MARS**
Loto - Espace Rencontre

CONTACT

Tél. 06 87 55 87 14 ou 06 19 62 76 64



S.S.C. SURY SPORTING CLUB

La saison footballistique a démarré sur les chapeaux de roue

Toutes les catégories sont représentées avec la création d'une équipe féminine en U9 sous la responsabilité de Sébastien ! Sur les rails aussi, une école de foot dans le cadre du district grâce à Damien. Une équipe U18 est née sous les couleurs de Sury en association avec Bonson et Bords de Loire, pilotée par Maxime. Émilien, salarié CDI, a pris son régime de croisière. Restait à muscler l'encadrement des jeunes. Bonne nouvelle, Antoine arrive comme volontaire d'un Service Civique. Antoine est un jeune Suryquois de 18 ans, issu d'une famille bien connue à Sury.

Les débuts footballistiques ont été dans l'ensemble corrects. Les petits U7 apprennent avec envie ; les U9, U11 et U13 alternent le très bon ou le moins bon selon les équipes, mais elles sont toutes en progression ; les U15 brillent ; les U18 ont enfin leur 1ère victoire ; les seniors se cramponnent sur le podium et ont reçu des renforts pour compter maintenant 21 joueurs.

Merci à tous les coachs sans qui rien ne serait possible. Merci aux parents qui suivent les enfants dans un bon esprit même si on en souhaiterait d'avantage et que tous ne peuvent pas être présents.

Le bureau s'est étoffé et nous souhaitons la bienvenue à Cédric qui gère le Mécénat et à Damien. Les buvetiers ont à leur disposition de nouveaux outils : caisse enregistreuse et CB.

Une manifestation fort sympathique a eu lieu début décembre : la réception des sponsors du club. Difficile de tous les citer mais les présents se reconnaîtront sur la photo. A noter 5 jeux de maillots offerts, une participation aux déplacements des seniors qui jouent dans la poule du Roannais, et une large participation au calendrier du club. Un poster sera affiché au stade avec tous les sponsors. Merci à eux. Au menu de cette réception: dégustation d'huîtres et charcuterie, accompagnés de vin blanc.

Avant la trêve, reste l'arbre de Noël fin décembre et début avril la soirée du club.

Les rendez-vous ! Tournois en plein air

- **DIMANCHE 12 AVRIL**
U7 (journée)
- **LUNDI 13 AVRIL**
U9 Garçons + Féminines (journée)
- **VENDREDI 17 AVRIL**
Senior (soir)
- **SAMEDI 18 AVRIL**
U13 (journée) / Foot loisir (soir)
- **DIMANCHE 19 AVRIL**
U15 (journée)
- **VENDREDI 19 JUIN**
Pétanque du club
- **VENDREDI 26 JUIN**
Assemblée générale

Bonne année à tous.
SSC Sury SPORTING CLUB

LA GAULE DE LA MARE

Organise deux stages de pêche portant sur la « découverte de la pêche » ou sur sa « remise à niveau », à l'étang Peillon, les samedis 25 avril et 16 mai 2020 de 9h à 16h. Gratuit et accessible à tous, enfants, jeunes et adultes, à condition que le pêcheur soit titulaire d'une carte de pêche valide au nom de la Gaule de la Mare. Le nombre de pêcheurs sera limité et les pré-inscriptions souhaitées.

Les rendez-vous !

- **DIMANCHE 9 FÉVRIER**
Assemblée Générale à 9h
Salle Espace Rencontre

CONTACT

Tél. 06 42 33 14 06 ou 04 77 52 94 95



L'ARBRE DE NOËL DES MICROS-CRÈCHES

Cette année le Père-Noël a eu le plaisir de rendre visite à nos petits lutins, mais aussi à nos petites lucioles.

En effet, après respectivement 6 ans et 1 an d'ouverture, l'îlot lutins et l'îlot lucioles se sont retrouvés salle des Chartonnes pour fêter Noël ensemble.

L'occasion pour les petits et les grands de partager un moment festif, et de recevoir des mains du Père-Noël son petit cadeau et ses papillotes. L'occasion aussi de profiter d'un grand espace pour s'amuser en attendant le goûter.

Une bonne participation des parents et des grands-parents qui nous avaient gâtés en bûches, gâteaux et autres gourmandises, et pour les petits d'exposer tout ce qu'ils ont fait sur le thème

de Noël en activité, ont fait de cet après-midi un moment magique. C'est en fin de journée que nous nous sommes séparés, des étoiles pleines les yeux, et nous avons dit à bientôt au Père-Noël, qui nous a promis de revenir l'année prochaine !

CONTACT

L'îlot Lutins et L'îlot Lucioles
lutins.sury@gmail.com



ENTRE COPINES

Chaque année, depuis 10 ans les filles de l'école primaire de Sury-le-Comtal se retrouvent avec GRAND PLAISIR autour d'une table.

Nous parlons un peu du passé, mais surtout du présent de nos différentes activités.

Trois d'entre elles viennent de loin : départements 38 et 47 mais pour rien au monde, elles ne seraient absentes.

Cette année nous avons choisi La Brasserie le 5 à Andrézieux où nous avons eu un très bon accueil et à chaque fois ont se dit sûrement à l'année prochaine.

G. Cizeron





MIEUX VIVRE LA DÉVALLA

un bilan plutôt positif

Créée en 2006, l'association mieux vivre la Dévalla poursuit régulièrement des actions afin d'améliorer le quotidien des habitants du quartier la Dévalla l'Ozon.

Ces dernières années, la sécurité routière et le problème d'inondations ont fait l'objet de divers courriers envoyés aux élus (commune, communauté d'agglomération, conseil départemental), accompagnés parfois de réunions avec élus et techniciens.

Notre persévérance a permis l'aboutissement de divers aménagements concernant la sécurité routière : Mise en place de plateaux traversants, modification du carrefour RD54 - route de l'Ozon - chemin de la coursière,

aménagement d'un chemin piétonnier le long de cette route départementale, modification du carrefour RD8-RD54.

Rien de concret actuellement pour les habitants du quartier qui ont déjà subi plusieurs inondations dont la dernière en 2008 (photos ci-dessus).

Chaque année, notre association établit le lien entre les habitants afin de procéder au nettoyage des berges de la rivière l'Ozon au niveau du quartier soumis aux inondations dans le passé. Ce travail matinal se terminant par un casse-croûte offert par l'association.

Côté convivial renforcé par une annuelle fête de quartier au jardin public, ce sera d'ailleurs la 10^e en cette année 2020.

Une pensée et encore un grand merci pour Madame Barjon et son mari (aujourd'hui disparu) qui ont accueilli chaleureusement les participants sur leur terrain à l'occasion des premières fêtes de quartier.

« Mieux vivre la Dévalla » remercie également tous les habitants qui se sont impliqués de près ou de loin, avec ou au sein de l'association. Vous en êtes les acteurs et ensemble nous pouvons faire évoluer les choses.

CONTACT

mieuxvivre.ladevalla@orange.fr

SURYTHON 2019

Pour le 33^e anniversaire du **TÉLÉTHON** les nombreuses manifestations prévues sur notre commune ont connu un très beau succès.

Rendez-vous !

- **VENDREDI 31 JANVIER**
MERCI Téléthon à 18h30
Salle Espace Rencontre



Les fonds collectés remis en intégralité à l'AFM TÉLÉTHON seront communiqués lors du merci TÉLÉTHON le 31 janvier.

Merci à toutes celles et ceux qui ont permis que ce TÉLÉTHON 2019 soit une belle réussite.

Nous vous donnons rendez vous au TÉLÉTHON 2020. Nous vous souhaitons de passer une bonne année...

C. Della-Noce Présidente
et toute son équipe



SURY TOUS ENSEMBLE



SONG FOREVER

piloté par Mireille ALVERA, compte cinq nouveaux adhérents cette saison. Les retours très positifs du public lors de leur premier concert les engagent à persévérer. Avec un répertoire varié et sans cesse renouvelé, leur prochain spectacle aura pour thème « l'Amour et l'Amitié ». Des mots adaptés à ce groupe très soudé. Tout un programme...

CONTACT

Mireille Alvera - Tél. 06 86 99 18 35
surytousensemble@gmail.com



SURY MÉLODIE

comme chaque année, a offert le 6 décembre son concert de Noël à l'Église St-André. La participation du groupe vocal SONG FOREVER et la chorale UNIS SONS a fait de celui-ci un merveilleux moment de partage.

Les enfants âgés de 6 à 12 ans, formidables, comme les grands, très appliqués, ont conquis un public enthousiaste et très participatif.

Monique PAGNEUX, présidente de l'Association SURY TOUS ENSEMBLE, a rappelé que quel que soit l'âge, quelle que soit l'expérience du chant, quels que soient les genres ou les rythmes, il est bon de chanter ensemble. Le plaisir qui en résulte en est encore plus grand. SURY MELODIE est un groupe uni.

Les répétitions se déroulent dans une ambiance studieuse, où règnent la joie

Monique PAGNEUX remercie encore vivement les nombreuses personnes et petites mains qui s'investissent tout au long de l'année

et la bonne humeur. La chorale organise, chaque saison, deux séminaires avant les concerts de Noël et de printemps. Le repas tiré du sac permet de se connaître davantage et surtout de passer un excellent moment.

Les répétitions ont lieu tous les jeudis de 19h à 20h30 à la maison des Associations salle « Oxygène ». Inutile de connaître la musique : vous AIMER CHANTER ?

Alors venez, nous rejoindre à n'importe quel moment de l'année. Toutes les voix sont les bienvenues.

CONTACT

Monique Pagneux - Tél. 06 65 18 91 43
surytousensemble@gmail.com

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS



Une nouvelle année commence, nous espérons que vous avez passé de bonnes fêtes.

L'année 2019 a été encore riche au sein de notre association, de notre concours de pêche en mai en passant pour nos traditionnelles tripes en octobre et sans compter nos repas familiaux jusqu'à notre fête de Ste-Barbe le 11 janvier, notre bureau a encore œuvré toute l'année pour que ces manifestations se passent dans la convivialité. Je tiens également à remercier les artisans et commerçants qui nous ont aidés pour la création de notre calendrier 2020 et remercier aussi la population pour leur accueil pendant le passage de ces derniers !

Par cet article, mon bureau et moi-même ainsi qu'au nom de tous les Sapeurs-Pompiers de Sury-le-Comtal venons vous souhaiter à vous et votre famille tous nos vœux pour cette année 2020 !

Président de l'Amicale Adjudant Allandrieu Anthony

LES SPICE CHEERS

Un open exceptionnel, une saison à haut niveau

Cette année, les Spice Cheers ont eu la joie de voir leur open mis en avant de tous les côtés.

Un partenariat avec la Legacy (grand organisateur de rencontres cheer & Dance) en offrant un pass gagnant pour Birmingham, des juges professionnels venant de 4 pays différents (dont 2 ont jugé en championnat du monde à Orlando), un soutien énorme de la ligue et de la fédération, des clubs de plus en plus nombreux à venir jusqu'à Sury-le-Comtal, une inscription sur le listing des opens reconnus en Europe.

Niveau concours, c'est en finale de cheerdance fédéré qu'iront les juniors sur sélection ainsi qu'en championnat de France de pompom dance.

Pour le cheerleading, l'équipe «concours internationaux» JUNIOR se compose de 17 athlètes; la saison débutera mi mars.

Pour nos teams les plus jeunes ce sera un minimum de 3 concours annuels de niveau régional, national et international (si le travail est accompli) qui se profilent.

Le bureau et les athlètes tiennent tout particulièrement à remercier

- tous les bénévoles qui œuvrent à chaque fois,
- la municipalité pour leur soutien et tout particulièrement M. Boasso, adjoint à la vie associative pour sa disponibilité et son écoute,

- les services techniques de la commune qui donnent de leur énergie et leur temps pour mettre en place un open avec des demandes de niveau international.

Sans ces soutiens là, rien ne serait possible.

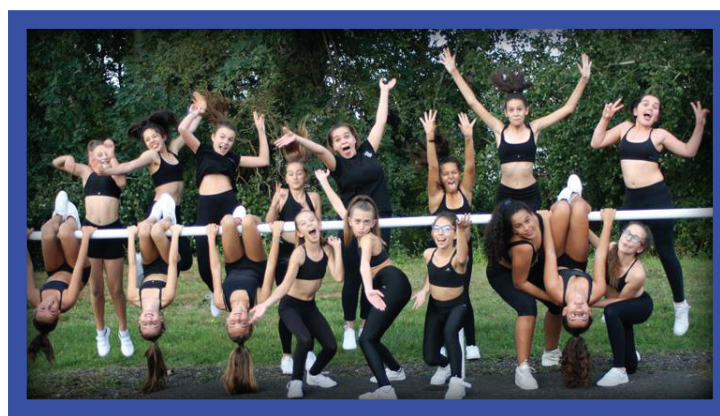
Les Spice Cheers seront encore fières cette année de porter les couleurs suryquoises dans tout le pays et peut être en dehors de nos frontières.



Les rendez-vous !

- **SAMEDI 4 AVRIL**
SPICE OPEN 2020
Cheer & Dance - Juges Internationaux
Salle des Sports à Sury-le-Comtal
de 11h à 19h
PAF : 5 €

- **SAMEDI 18 AVRIL**
Journée de qualifications Zone C
Championnats de France de Cheer & Dance
(équipes présentes aux Worlds d'Orlando en avril 2020)
Salle des Sports à Sury-le-Comtal
de 11h à 19h



LES AMIS DE SURY-LE-COMTAL

Notre cité suryquoise possède une vie associative très importante avec une cinquantaine d'associations qui font sa richesse tant au point de vue sportif que culturel et caritatif.

Si le sport est largement représenté, notamment la Boule suryquoise, la plus ancienne association locale née avec le 20^e siècle (1900), la culture l'était moins, et ce n'est qu'en 1976-1977 que la M.J.C. (Maison des Jeunes et de la Culture) voyait officiellement le jour, suivie en juin 1997 par la création de « Sury, vitrine des Arts et de la Culture », qui s'est donné pour but de dynamiser la cité au fil de manifestations artistiques et d'expositions qui manquaient dans la vie locale.

On ne saurait oublier certaines sections de deux autres sociétés, l'Amicale laïque, créée en 1906 et le Cercle Amical, en 1908, devenu le Club de l'Avenir en 1976 qui offraient théâtre, musique, chorale.

Mais notre cité avait encore un riche passé historique et ce n'est qu'en 2008 qu'une nouvelle association « Les Amis de Sury-le-Comtal » vit le jour, avec pour objectif de faire découvrir, protéger et animer son patrimoine archéologique, historique, humain et culturel.

Depuis onze ans, elle a marqué la vie suryquoise avec des expositions, des animations, en particulier lors des Journées du Patrimoine, des concerts – Les Musicales de Sury-le-



Comtal – des visites, des rencontres avec les scolaires, l'ouverture et l'accueil à la chapelle St-Étienne (début 11^e siècle) et à l'église St-André (14^e siècle)...

En 2018, l'association présidée par Madame Bernadette BERNARD, a fêté son dixième anniversaire par une journée de rétrospective sous le signe du Moyen Âge, animée par la Compagnie Franche du Forez et un banquet médiéval aux Chartonnes.

2019 débuta avec l'Assemblée Générale annuelle en février : bilan de la saison écoulée, évocation des projets et reconduction du bureau.

Que fut cette année ?

- Présence des Amis de Sury-le-Comtal sur le stand de la Pouët-Pouët à la Foire de Printemps.
- Dimanche 5 mai, simultanément avec la journée de l'Art dans la Rue, en partenariat avec la paroisse, l'Art dans l'Eglise a vu le jour, avec exposition de peintures, sculptures dans l'église.
- Quatre ouvertures de la chapelle : Celle du lundi de Pentecôte, avec une évocation de l'art funéraire du cimetière par une conférencière de Pays d'Art et d'Histoire. Le 15 août. Le 22 septembre, dimanche du Patrimoine et le jour de Toussaint.
- Journées du Patrimoine, proposant une exposition de photos d'écoles de Sury de 1926 à nos jours à la chapelle St-Étienne.
- Les 11es Musicales de Sury-le-Comtal, le 6 octobre à l'église St-André, avec la participation de deux chœurs : Sury Mélodie, d'abord, interprétant un répertoire varié de qualité, accompagné brillamment par la pianiste suryquoise Ana Baché, et le chœur JIVA de St-Étienne, offrant une deuxième partie de chants russes qui surprit très agréablement le public.

J. Clavier – B. Bernard

Rendez-vous !

- **VENDREDI 7 FÉVRIER**
Assemblée Générale à 19h30
Salle Espace Rencontre



COMITÉ DE JUMELAGE

Rendez-vous !

- **SAMEDI 15 FÉVRIER SOIRÉE KARAOKE ET DANSANTE**
À partir de 19h30 - Buvette - Buffet salé / sucré
Tarifs : 5 € (gratuit - 15 ans) - Salle des Chartonnes
Uniquement sur inscription avant le 1^{er} février auprès
de Nicole 06 75 43 48 56 ou Maria 06 49 64 66 12



COMITÉ DES FÊTES

Rendez-vous !

- **DIMANCHE 29 MARS THÉ DANSANT**
avec Éric Serano
De 14h30 à 19h30 - Buvette - Pâtisseries
Tarifs : 10 € - Salle des Chartonnes
Contact : 06 95 01 49 08

TRIBUNES LIBRES

«AGIR POUR RÉUNIR, SURY PLAINE D'ÉNERGIE»

Pas d'article transmis

L'ÉQUIPE «SURY-LE-COMTAL, UNE VISION DYNAMIQUE»

Pas d'article transmis

LISTE MAJORITAIRE

Chères Suryquoises, chers Suryquois,
L'année 2019 a été riche en réalisations.
Vous avez pu observer que nous avons
fait des aménagements routiers et de leur
sécurisation notre priorité.

La mobilité n'a pas été oubliée, notamment
grâce à la création de cheminements
piétons et à la finalisation de la halte
ferroviaire.

Comme la loi NOTRe nous l'imposait, au
1er janvier 2020, la compétence « Eau » a
été transférée à Loire Forez Agglomération.
A l'approche de cette échéance, nous n'en
avons pas pour autant négligé de remettre
en état une bonne partie du réseau sur
l'ensemble de la commune.

En 2019 nous avons mis l'accent sur l'offre
de services en direction des familles : ainsi
une seconde micro-crèche a vu le jour et
une permanence pour l'accueil des familles
permet désormais aux Suryquois de gérer
avec plus de facilité l'inscription de leurs
enfants au périscolaire et au restaurant
scolaire. Ceci vient en complément de
l'amélioration qualitative des repas, initiée
en 2018, et de l'animation des temps
périscolaires.

Permettez-moi au nom de l'ensemble de
l'équipe majoritaire de vous adresser nos
meilleurs vœux pour 2020

Les articles publiés dans cette page sont retranscrits dans
leur intégralité et ne font l'objet d'aucune modification ou
correction de quelque nature que ce soit.



DÉTENTE

Le coin des gourmands (Recette proposée par Marie-Thérèse Baud)

PAPET DE POIREAUX (POTÉE VAUDOISE)



👤 4 ⌚ 20 MIN 🍳 2 H 🍳 FACILE

Ingédients

Pour 4 personnes :

- 1 kg de poireaux
- 750 gr de pommes de terre
- 2 saucisses fumées d'environ 300 gr chacune
- 2 dl de vin blanc
- 20 gr de beurre
- sel et poivre

Préparation

Faire fondre les poireaux coupés en tronçons de 2 cm dans le beurre pendant 30 min. à feu doux et à couvert. Ajouter les pommes de terre coupées en dés, le vin blanc, saler légèrement, poivrer et laisser cuire à couvert 30 min. Inciser légèrement les saucisses et les poser sur les légumes. Laisser cuire 1h à feu doux et à couvert

Idée !

On peut remplacer les saucisses par 2 Jésus de Morteau de petite taille. Dans ce cas, faites-les d'abord pocher à frémissment 30 min. dans un court-bouillon fait avec 2 litres d'eau, 2 verres de vin blanc sec, 1 oignon piqué de 2 clous de girofle, 1 bouquet garni. Ajoutez-les au papet 10 mn avant la fin de la cuisson.

Bruyas
AMBULANCE TAXI VSL

04 77 02 01 25



Bonson • Andrézieux-Bouthéon
Sury-le-Comtal • S-Etienne
04 77 02 01 25

St-Bonnet-le-Château
Usson-en-Forez • Estivareilles
04 77 50 11 81

contact@bruyas.eu
www.bruyas.eu



**Livraison de repas
à domicile 7j/7j**

Service traiteur

Du lundi au vendredi de 14h à 18h

06 32 65 70 79

8 Rue Grenette - 42450 SURY LE COMTAL

ANNONCEURS

**ELECTRICITE
& GÉNÉRALE**
*Jean-françois
Beautrez*

**neuf & rénovation
chauffage électrique
interphone**

Tél. 04 77 30 61 17

2, allée des iris 42450 SURY LE COMTAL

AP3

La qualité pour les travaux

Agencement - Plaquiste - Plâtrier - Peintre



25 rue des Verchères
42450 Sury-le-Comtal
www.ap3-platrerie-peinture.fr

Tél./fax: 04 77 90 84 73
Port.: 06 27 45 31 74
ap3.hocinou@gmail.com

**DÉCORATION
D'INTÉRIEUR**
Neuf & Rénovation



GARAGE BARCET

Station service ELAN 24h/24 - Carburant additive
Carte Total GR accepté - Lavage véhicules 24h/24



04 77 30 81 21

SURY-LE-COMTAL



Vente Voitures Neuves et Occasions toutes marques
Echange ou réparation de pare-brise
Réparations toutes marques



Pensée Détente
06 75 54 88 24

Maryline Vaussion

*Praticienne en Massages de Bien-Être, Reiki
Esthéticienne*

à domicile

Conseillère en Naturopathie

Johanne Chareyre
06 52 78 59 51

62 chemin des Roches
42450 Sury le Comtal
johanne_chareyre@hotmail.fr



proximeca

l'entretien auto au meilleur prix

GARAGE GODARD

Stéphane GODARD
Allée des Marguerites
42450 SURY LE COMTAL

Tél. 04 77 30 89 42
garage.godard@orange.fr



**La Petite Ferme
de Sanzieux**

**POULETS FERMERS
PRÊTS À CUIRE
ŒUFS FRAIS BIO**

Mme et M. GRANGE
43 Ch du Bourbas
42450 Sury le Comtal
06 22 85 65 97
grange.bruno42450@gmail.com

TAXI FOURNEL

Toutes distances 24h/24h - 7j/7

Transport médical assis conventionné
(aide à la marche et aux formalités administratives)

Aéroport, gare

Pour toutes vos sorties : Restaurants - Boîte de nuit

04 77 30 86 48

SURY-LE-COMTAL



Faverjon paysage

Entretien d'espaces verts, créations paysagères, éclairage

Benoit Faverjon
Aubigny 42450 Sury-leComtal

06 41 75 19 25
benoit.faverjon@gmail.com

BROUILLOUX MÉTALLERIE

Acier - Inox - Alu

Fabrication et pose de portails, gardes-corps, toutes structures métalliques...

251, route des Monts
42550 Sury-le-Comtal

Tél. 06 68 36 80 78
Email : s.brouilloux@laposte.net

TPJ

Travaux Publics Jarez

Jean-Louis DE FREITAS

163, CHEMIN DES MITANES
42320 SAINT CHRISTO EN JAREZ

Tél.: 04 77 20 75 32

Port. 07 62 92 65 98 / Fax. 09 82 62 02 47

Aux Cheveux d'Or

Homme - Femme - Enfant

Lundi : 14h-18h

Mardi, jeudi et vendredi : 9h-12h et 14h-18h

Samedi : 8h30-15h

Rendez-vous possible en semaine entre 12h et 14h sur demande

Produits 100% français gamme bio et végétale

3, rue Duché, 42450 Sury-le-Comtal

04 77 30 83 76

Marian

POMPES FUNÈBRES

9 rue Émile Reymond
42450 Sury le Comtal

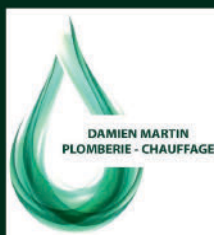
Permanence téléphonique 24h/24

04 77 32 11 59

EURL DAMIEN MARTIN
Plomberie - Chauffage

7 Bd Jean Moulin
42 450 Sury Le Comtal
Tél. 06.19.15.62.02

damien.martin42@gmail.com



R.C.S Saint-Etienne 845 048 875

Des Hommes, Un Savoir Faire, Une PME



TRAVAUX PUBLICS

REHABILITATION - AEP / ASSAINISSEMENT
BT / MT / TELECOM - FONCAGE / GENIE CIVIL



ENTREPRISES CERTIFIÉES ISO 9001:2015



04 77 30 88 29
www.potelorain.fr

MAISONS PARTICULIÈRES
BÂTIMENTS COLLECTIFS
ENDUIT DE FAÇADES
RÉNOVATION D'HABITAT

L'Entreprise de vos Projets



LE LONGCHAMP BAR TABAC PMU

18, rue du 11 novembre
42450 Sury-le-Comtal

04 77 30 80 47



GUERRA Yohan
Plaine peinture
cybellia42@hotmail.fr

Isolation par l'extérieur
Ravalement de façades
Plâtrerie, peinture,
décoration intérieur
Petites maçonneries

TÉL. 04 77 30 64 21
PORT. 06 72 81 12 87

Plaine peinture
234, route d'épeluy
42450 Sury-le-Comtal



Bruyas
AMBULANCE TAXI VSL

04 77 02 01 25



Bonson • Andrézieux-Bouthéon
Sury-le-Comtal • S-Etienne
04 77 02 01 25

St-Bonnet-le-Château
Usson-en-Forez • Estivareilles
04 77 50 11 81

contact@bruyas.eu
www.bruyas.eu

I.F.F.
Isolation & Facade Forezienne
04 77 32 40 63

234 Route de la Dévalla - 42450 SURY-LE-COMTAL
isolationfacadeforezienne@orange.fr

Filipe DA SILVA 07 78 69 39 92 - Mario CORREIA 06 85 35 19 66
Plus de 20 ans d'expérience - Devis gratuit
Projection d'enduits & Isolation extérieure - Neuf et Rénovation

UNE NOUVELLE HAIR

Coiffure - Esthétique

46 Rue du 11 Novembre
42450 Sury-le-Comtal

04 77 30 82 20

Mardi : 9h / 18h
Mercredi : 9h / 12h sauf esthétique
Jeudi : 9h / 18h
Vendredi : 9h / 19h
Samedi : 9h / 16h

ENTREPRISE MATHAUD
☎ 06 26 44 97 16 — 04 77 55 48 93 — 06 37 88 27 76 ☎

BUREAU & EXPOSITION

18, ROUTE DE ST VICTOR - ZI LA VERRERIE
42170 - ST JUST ST RAMBERT